



LAVOIR SPECIAL

FINANCES MUNICIPALES

AVRIL 2015

Dans sa séance du 25 mars 2015, le Conseil Municipal s'est prononcé sur l'exécution des Budgets relatifs à l'exercice 2014 et approuvé les Budgets de l'exercice 2015. Ces délibérations ont fait l'objet d'un travail de préparation important des élus et de l'équipe technique. Elles reflètent les orientations de gestion de nos finances communales suivies par le Conseil, alors que des facteurs défavorables importants impactent la situation des collectivités locales (baisse des ressources fiscales et des dotations de l'Etat) et que Roscanvel doit affronter des enjeux «lourds» à son échelle (Assainissement collectif, Mise aux normes accessibilité de l'Ecole).

LE BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE EN 2014

LES CHARGES ONT ÉTÉ MAITRISEES

2014 Budget Principal : Fonctionnement et Investissement

Milliers d'Euros	2013 réalisé	2014 Budget	2014 Exécution
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	934	981	985
Total des dépenses de gestion courante	818	871	821
Charges financières (intérêts)	6	9	5
Total des dépenses réelles de fonctionnement	831	885	827
Virement de la SF à la SI et amortissements	103	96	158
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 117	1 044	1 138
Produit des services et ventes diverses	53	31	50
Impôts et taxes	678	685	684
Dotations, subventions et participations	236	218	225
Produits financiers et exceptionnels	22	1	67
Total des recettes réelles de fonctionnement	1 117	1 044	1 086
Virement de la SI à la SF			52
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	183	63	153

Les dépenses d'équipement réalisées en 2014 (384 000€) sont nettement inférieures à ce qui avait été budgété (514 000€). Ceci est dû au fait que les opérations d'effacement des réseaux menées avec le SDEF ont été réparties sur 2014 et 2015, et aux efforts de limitation de prix sur les investissements prévus. Mais au total, les opérations programmées en 2014 ont toutes été menées à bien : Etude PLU, enfouissement des lignes et drainage à Lanvernazal, jardin du souvenir, jardin pédagogique, numérisation intégrale de l'Ecole.

Les recettes d'investissement ont été sensiblement supérieures aux prévisions (607 000€) grâce à la vente de l'ancienne Poste.

La réalisation d'un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts (210 000€) a permis de reconstituer la trésorerie de la commune, qui avait été fortement entamée par ses contributions au Budget Assainissement. Elle est revenue à un niveau de 210 000€.

L'endettement de la commune a certes progressé (355 000€), mais il reste très raisonnable (405€ / habitant).

Les dépenses réelles de fonctionnement, qui correspondent aux engagements effectifs sur les charges, sont sensiblement inférieures au budget voté (827 000€ contre 885 000€) et en diminution par rapport à 2013 (881 000€). Parmi elles, les charges de personnel (431 000€) ont progressé de 18 000€, en application des dispositions salariales de la Fonction Publique Territoriale, mais les charges à caractère général ont diminué de 12 000€. Les charges de personnel représentent 44 % du total des charges, ratio supérieur à celui des communes comparables (40%).

Les recettes de fonctionnement de 1 138 000€, sont supérieures aux anticipations (qui n'incluaient pas la vente de l'ancienne poste – 65 000€), mais très comparables à celles de 2013 (1 117 000€). Les dotations de l'Etat ont d'ores et déjà sensiblement baissé (- 11 000€ sur 236 000€) et les ressources fiscales ont très peu varié : 684 000€.

Milliers d'Euros	2013 réalisé	2014 Budget	2014 Exécution
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	485	597	462
Solde exécution SI A-1	0	132	132
Subventions SDEF pour Enfouissement ligne	209	189	85
Immobilisation	174	193	166
Emprunts (remboursement capital)	26	31	26
Transfert SI vers SE PV sur cession immobi	75	52	52
RECETTES D'INVESTISSEMENT	354	574	607
Solde exécution SI A-1	32		
Subventions d'investissement reçues	29	22	22
Emprunts nouveaux	0	210	210
Dotations Fonds divers FCTVA	35	63	25
Excédent de Fonctionnement capitalisé (A-1)	155	183	183
Total des recettes réelles d'investissemen	251	478	449
Virement de la SF et amortissements et ces	103	96	158
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-131	-23	145
Trésorerie en fin d'exercice	51	210	210
Encours total de la dette au 31/12/N	170	354	355

LE BUDGET PRINCIPAL 2015

BAISSE DES DEPENSES ET DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

MAINTIEN DU PROGRAMME D'EQUIPEMENT

Le budget 2015 a été établi en tenant compte des expressions de besoins, des projets d'équipements programmés, et en essayant d'exercer les arbitrages nécessaires dans un contexte de baisse des recettes courantes.

2015 Budget Principal Fonctionnement

	2 013	2 014	Budget 2015
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	934	985	960
Charges à caractère général	232	220	244
Charges de personnel	413	431	450
Attribution de compensation CCPC	55	55	55
Autres charges de gestion courante	105	114	142
Charges financières (intérêts)	6	5	7
Charges exceptionnelles	7	1	2
Dépenses imprévues	0		5
Virement de la SF à la SI et amortissement	103	158	55
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 117	1 138	1 049
Atténuation charges	78	11	46
Produit des services et ventes diverses	53	50	36
Impôts et taxes	678	684	692
Dotations, subventions et participations	236	225	224
Autres produits de gestion courante	51	50	50
Total des recettes de gestion courante	1 095	1 019	1 049
Produits financiers et exceptionnels	22	119	1
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	183	153	89

Pour 2015 nous anticipons une diminution des dépenses globales de fonctionnement, à 960 000€ (985 000€ en 2014).

Cette diminution est en grande part liée au fait qu'aucune opération de cession d'actif n'est prévue sur l'exercice, et donc limite le prélèvement sur la Section de Fonctionnement à l'amortissement des immobilisations.

Certains postes continueront à progresser : Charges de Personnel : à personnel constant (augmentations statutaires, GVT, cotisations CNRACL et emplois d'insertion), charges générales (maintenance évolutive informatique et site internet) charges de gestion courante (Adjoint supplémentaire et remboursements SDEF..) et charges liées au Temps d'Activités Périscolaires (coût net pour la commune : > 10 000€/an).

Les recettes de gestion courantes seront en légère progression (1 049 000€ contre 1 019 000€ en 2014), avec une faible progression des impôts collectés (Taxes ménage et Taxe Additionnelle Droits de Mutation) et une diminution confirmée des Dotations de l'Etat (224 000€).

Les taux d'imposition communaux ont été strictement maintenus à leur niveau existant depuis 2009. Les bases fiscales connaîtront une très faible évolution (+1.8%).

Au total, la Section de Fonctionnement pourrait dégager un résultat positif de 89 000€, en net retrait par rapport à ceux de 2013 et 2014. **La Capacité d'Autofinancement prévisionnelle (144 000€) continuera donc à diminuer (-25%) plus encore qu'en 2014 (- 6%).**

2015 Budget Principal Investissement

Le budget d'investissement 2015 a été construit en intégrant la poursuite du programme d'équipement annoncé en début de mandat.

Les principales opérations portent sur :

- Effacement lignes route de Quéjern : 112K€ (SDEF)
- Travaux voirie : 106K€
- Travaux bâtiments municipaux mise aux normes : 40 K€
- Ecole : Etudes et conception (50K€ en 2015 et 87 K€ en 2016)
- PLU : Etudes et conception: 30K€
- Réfection cales port: 15 K€
- Logiciels gestion Mairie et Internet : 39K€

L'ensemble de ce programme pourra être financé en s'appuyant sur les ressources propres de la commune (excédent d'investissement de 2014 + résultat de fonctionnement de 2014...) et trésorerie existante, sans recourir à aucun nouvel emprunt.

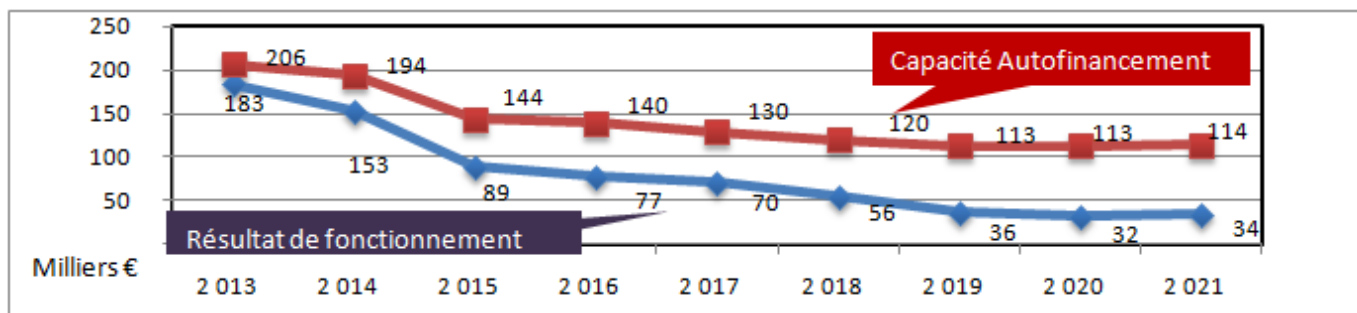
L'encours de la dette sera donc en diminution en fin d'exercice (321 000€) et la trésorerie de fin d'année sera maintenue à son niveau de 210 000€

	2 013	2 014	Budget 2015
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	485	462	478
Solde exécution SI A-1	0	132	
Subventions attribuées	209	85	112
Immobilisations incorporables	3	16	97
Immobilisation corporelles yc en cours	172	150	234
Immobilisations	174	166	331
Emprunts (remboursement capital)	26	26	29
Total des dépenses réelles d'investissement	410	410	478
Transfert SI vers SE yc PV sur cession immobilisation	75	52	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	353	607	478
Solde exécution SI A-1	32		155
Subventions d'investissement reçues	29	22	
Emprunts nouveaux	0	210	
Dotations Fonds divers FCTVA et TA	35	25	25
Excédent de Fonctionnement capitalisé (A-1)	155	183	153
Virement de la SF (Résultat A)			89
Amortissement immobilisations +cessions	103	158	55
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-132	144	-
Trésorerie en fin d'exercice	51	210	210
Encours total de la dette au 31/12/N	170	355	321

LES PROJECTIONS BUDGETAIRES SUR 6 ANS L'ENJEU TRES FORT DU PROJET ECOLE

En même temps qu'était établi le budget 2015, la trajectoire que pourrait connaître la situation financière de la commune dans les années qui viennent a été étudiée, sur la base d'un modèle de calcul assez détaillé,

Dans le contexte économique et légal existant, il est clair que les marges de manœuvre à venir seront de plus en plus serrées (baisse des dotations, stabilisation / régression des bases fiscales, importance des charges contraintes). Le choix étant de maintenir **les taux des taxes à leur niveau actuel**, les finances seront prises dans un **effet de ciseau** et les évaluations conduisent à **une baisse progressive de la Capacité d'Autofinancement** de 144 000€ en 2015 à environ 110 000€.



Dans ces conditions, la réalisation du **projet de mise aux normes de l'Ecole**, condition obligatoire de son maintien à venir, constitue un défi considérable, alors que le dossier doit faire l'objet d'une décision de programmation dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé « imposé » par l'Etat, d'ici le mois de septembre 2015. Les pré-études conduites ces derniers mois aboutissent à un **chiffrage d'investissement de l'ordre de 1.6 Millions HT**. Elles se poursuivent activement pour **examiner si des solutions moins onéreuses pourraient être trouvées** tout en respectant le **cahier des charges Ad'AP**.

Ceci étant, le projet impliquera un pic de dépenses d'équipement très élevé à l'échelle de la commune, qui devra se dérouler sur quatre exercices successifs entre 2016 et 2019 et se traduira par un blocage de toutes autres dépenses d'investissement. Le financement de ce projet devra s'appuyer sur :

- La mobilisation des ressources propres de la commune (trésorerie et Capacité d'Autofinancement) à hauteur de 300 000€ environ.
- L'obtention de subventions du département (contrat de territoire), de la Région (contrat de partenariat), de l'Etat à hauteur de 500 000€ environ (étude en cours)
- Le recours à un emprunt (750 000€ environ).

Les simulations indiquent que sur cette base, l'encours de la dette communale devrait être considérablement renforcé (900 000€ environ en 2019), générant des annuités supplémentaires de l'ordre de 55 000€ au cours des années futures ; qui viendront diminuer la capacité financière de la commune.

Dans ces conditions le Conseil, après avoir consulté par questionnaire les citoyens sur leurs préférences sur ce projet, continue à travailler très attentivement au calibrage de ce projet de façon à limiter au maximum les handicaps qu'il pourra entraîner pour les marges futures de la commune.

Le Budget Assainissement

2014 : Terminaison de l'opération et équilibres d'exploitation

Milliers d'Euros	2 013	2014 Budget	2014 Exécution
DEPENSES D'EXPLOITATION	65	176	119
Charges à caractère général	16	22	22
Charges de personnel	21	26	16
Charges financières (intérêts)	25	44	32
Total des dépenses réelles d'exploitation	65	93	72
Virement de la SF à la SI et amortissement		82	47
RECETTES D'EXPLOITATION	94	176	171
Ventes de produits fabriqués et prestations	87	133	127
Total des recettes de gestion courante	87	133	127
Quote part subventions investissement	-	43	43
RESULTAT D'EXPLOITATION	29	-	52

2014 est le premier exercice de montée en régime du budget assainissement.

Après terminaison du chantier au 31/12/2014, 550 points Unités d'habitation sont desservis et 221 résidents avaient payé leur branchement.

Les dépenses d'exploitation ont été sensiblement inférieures aux anticipations (119 000€). Les recettes (raccordements, abonnements, consommation eau) ont été à peu près conformes, permettant de dégager un résultat positif de 52 000€.

Au total, 990 000€ ont été consacrés au bouclage de l'investissement global sur le dispositif d'assainissement (dont 234 000€ avaient été engagés en 2013).

Le financement des opérations a été assuré, conformément aux prévisions grâce au quota de subventions attendues et par un dernier emprunt de 685 000 € auprès de la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations) sur 40 ans (taux indexé sur celui du Livret A).

Ceci a permis de dégager un excédent d'investissement de 156 000€, **qui est mis en réserve pour assumer les déficits futurs.**

Au total le BA assainissement supporte un encours de dette de 1 914 000€ (soit 47% du coût total) qui engendre des annuités de l'ordre de 90 000€ en régime de croisière.

Milliers d'Euros	2 013	2014 Budget	2014 Exécution
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 463	1 160	1 057
Solde exécution SI A-1		234	234
Immobilisation	1 440	857	756
Emprunts (remboursement capital)	23	24	24
Quote part subventions investissement	-	43	43
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 230	1 160	1 213
Solde exécution SI A-1	635		
Subventions d'investissement reçues	595	364	364
Emprunts nouveaux	-	685	685
immobilisations en cours déduction			88
Dotations Fonds divers		29	29
Virement de la SF (Résultat A) et Amortissement		82	47
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	- 234	0	156
Encours total de la dette au 31/12/N			1 914
Encours Dette/ nombre branchements €			3 431 €

Le Budget Assainissement

2015 : Montée en régime des branchements

Milliers d'Euros	2013	2014	2015 Budget
DEPENSES D'EXPLOITATION	65	119	170
Total des dépenses de gestion des services	37	39	43
Charges financières (intérêts)	25	32	30
Dotations aux amortissements	-	47	97
RECETTES D'EXPLOITATION	94	171	295
Ventes de produits fabriqués et prestations	87	127	199
Quote part subventions investissement	-	43	43
Report Excédent exploitation A-1	7		52
RESULTAT D'EXPLOITATION	29	52	125

Le budget 2015 a été établi sur l'hypothèse qu'à la fin de l'exercice 400 points desservis sur les 550 installés pour les UH (Unité d'Habitat) auront été effectivement payés et que les consommations indexées sur l'eau potable se situeront en moyenne à 55m³ par UH.

La contribution du CPEOM a été comptabilisée à 25 000€, conformément au projet de convention qui lui a été proposée (mais toujours pas signée à ce jour).

La progression des dépenses d'exploitation est exclusivement due à celle des dotations aux amortissements des équipements qui se font désormais à plein (97 000€ /an). Au total, l'exploitation devrait dégager un excédent de l'ordre de 125 000€.

Milliers d'Euros	2013	2014	2015 Budget
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 463	1 057	326
Solde exécution SI A-1		234	188
Total des dépenses d'équipement	1 440	756	35
Emprunts (remboursement capital)	23	24	59
Quote part subventions investissement	-	43	43
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 230	1 213	587
Solde exécution SI A-1	635		
Subventions d'investissement reçues	595	364	364
Emprunts nouveaux	-	685	
Total des recettes financières	-	29	-
Virement de la SF (Résultat A)			125
Amortissement immobilisations	-	47	97
Total des recettes d'investissement	1 230	1 213	587
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	- 234	156	261
Encours total de la dette au 31/12/N		1 914	1 889
Encours Dette/ nombre branchements €		3 431 €	3 386

En 2015, les dépenses d'équipement reflètent essentiellement le paiement de dernières dépenses engagées en 2014 (188 000€).

La section d'investissement prend en charge les remboursements des emprunts en cours (59 000€) et l'amortissement des subventions reçues (43 000€).

Les recettes d'investissement seront gonflées par l'encaissement du solde des subventions de l'Agence de l'eau (364 000€), et par le résultat positif de l'exploitation (125 000€).

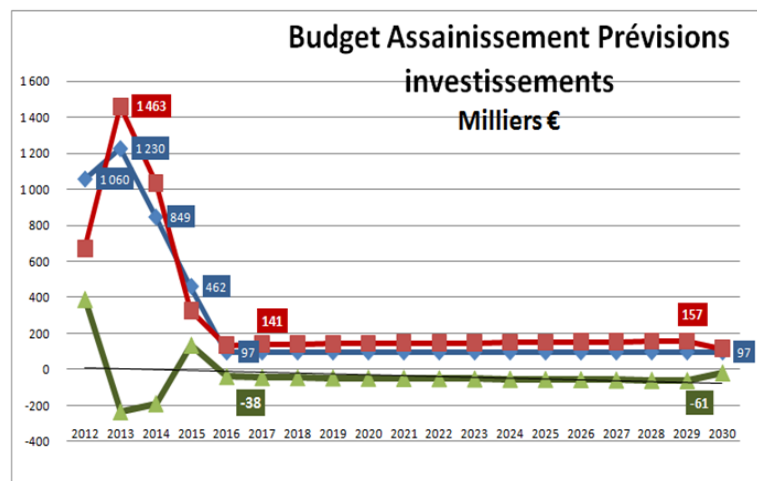
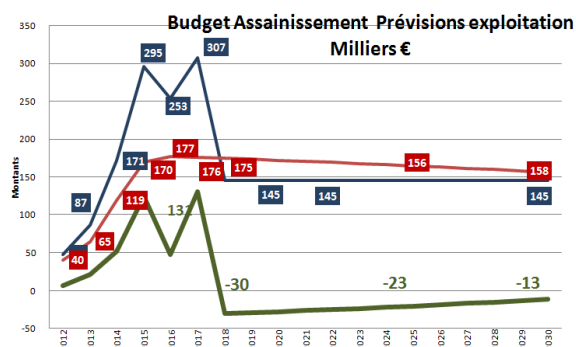
Au total, le budget 2015 produira un excédent de 261 000€ qui viendra en compensation des déficits prévisibles

Le Budget Assainissement Prévisionnel à long terme : des déficits structurels

Une simulation de l'évolution des équilibres d'exploitation et d'investissement du Budget Assainissement a été faite avec les informations actualisées dont nous disposons à ce jour.

Elle est fondée sur l'hypothèse que 550 foyers seront contributeurs à partir de fin 2017, que la participation du CPEOM sera calée autour de 25 000€ / an, que la tarification est maintenue en l'état

- raccordement 1023,41 € HT
- abonnement 84.11 € HT
- eau 1.033 € /m3 HT



Par ailleurs il n'a pas été envisagé à ce stade que le Budget Assainissement retourne au Budget Principal de la commune les 400 000 € de subventions que celui-ci a mis en force en 2012 / 2013.

Le principal constat est que les deux sections seront en déséquilibre à partir de 2018 / 2019, dates auxquelles l'ensemble des raccordements auront été payés.

Il appartiendra donc au Conseil de prendre en considération cette réalité, sachant que le principe réglementaire veut que :

« l'eau paye l'eau » et que

« l'assainissement paye l'assainissement ».

CAMPING MUNICIPAL
BUDGET 2015 : LA MISE EN ACCESSIBILITE OBLIGATOIRE EN 2014

Milliers d'Euros	2014 budget	2014 Exécution	2015 Budget
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	26	26	24
Charges à caractère général	10	10	12
Charges de personnel	1	1	2
Virement de la SF à la SI			
Amortissement immobilisations	15	15	9
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	26	29	32
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-0	3	8
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	35	3	50
RECETTES D'INVESTISSEMENT	20	35	50
Solde exécution SI A-1		15	32
Excédent de Fonctionnement capitalisé (A-)	5	5	
Virement de la SF (Résultat A)			9
Amortissement immobilisations +cessions	15	15	8
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-15	32	-0

Les recettes du Camping de Kervian ont été supérieures aux attentes budgétaires, grâce à une fréquentation plus élevée que prévue. La croissance des séjours a été maintenue dans le budget 2015, avec des recettes prévisionnelles de 32 000€.

Les charges de fonctionnement imputables seront moins élevées qu'en 2014, par la diminution comptable des amortissements (24 000€), **ce qui permettra de dégager un bénéfice de 8 000€**. A noter toutefois que les charges de personnel sont sous estimées, les temps passés par le personnel municipal sur les tâches de gestion du camping n'étant pas ré-imputées sur le budget annexe.

Le bâtiment d'accueil nécessite une mise aux normes importante, celui-ci étant catégorisé comme ERP (Etablissement Recevant du Public). **Le coût de l'opération a été estimé à 48 000€**. Les travaux qui avaient été budgétés en 2014 n'ayant pas été engagés, ils seront conduits en 2015 grâce au report du solde d'exécution de 32 000€ et au résultat de fonctionnement.